

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band: 1 (1887)

Artikel: Nicolas Halter
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-789671>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

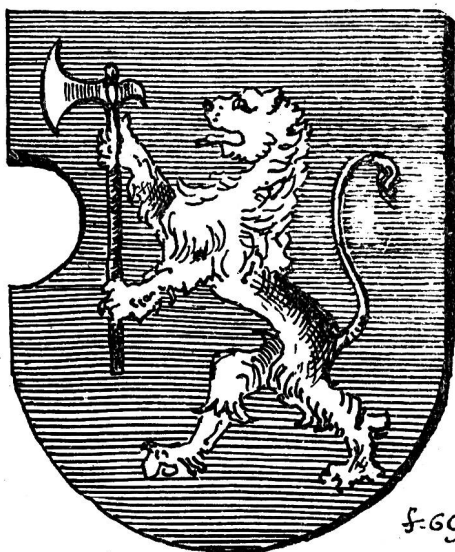
Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

„Au-dessus de celle-ci est un grand jour de fenêtre rond, que l'on ne
 „peut affirmer dater de la construction primitive. En 1520 ou 1521,
 „Nicolas Halter, d'Unterwald, baillif à Neuchâtel pour les douze can-
 „tons, fit remplir ce jour par des vitraux colorés représentant les ar-
 „moiries des cantons; mais comme cette fenêtre nuisait à l'orgue placé
 „dans l'intérieur, elle a été remplacée par un mur, et les vitraux
 „enlevés ou brisés, au grand regret des amateurs.”

Du Bois de Montperreux parle aussi de ce vitrail (Antiquités de
 Neuchâtel, page 18) :

„Au dessus du porche se trouve la tribune dans laquelle on place l'or-
 „gue en 1497. Cette tribune contenait un autel consacré à Saint-Michel et
 „derrière l'autel une grande fenêtre ronde éclairait la partie occidentale
 „du temple faisant face au maître-autel. Les vitraux dont se composait
 „la fenêtre, représentaient la vierge. Au-dessous de son image l'aigle im-
 „périale, ayant à sa droite S^t Michel, à sa gauche un autre saint. Ses
 „armoiries des douze anciens cantons formaient l'entourage de ces di-
 „verses figures. On pourrait inférer de cette circonstance, que les vitraux
 „dataient de l'époque de l'occupation de Neuchâtel par la Confédération
 „suisse, dans les années de 1513 à 1524, ou bien que les armoiries
 „avaient été ajoutées aux anciens vitraux.”



Nicolas Halter.

L'Armorial de Mandrot donne sous
 le titre "Gouverneurs," les armes des
 Halter; nous venons de voir que Nicolas
 Halter, baillif à Neuchâtel, fit poser les
 Armes des 12 Cantons, à la Collégiale.

L'écusson des Halter est d'azur
 au lion d'argent armé d'une
 hache de même. (Fig. 69.)

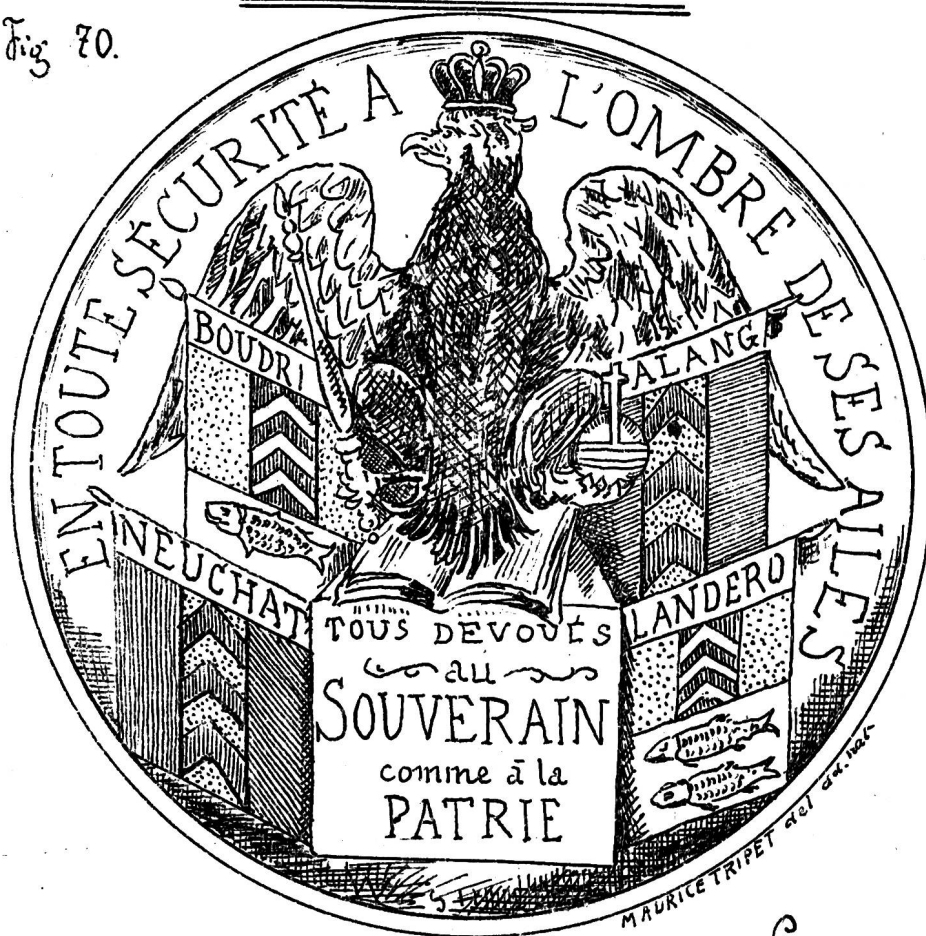
Renseignements. La Rédaction des Archives héraldiques recevrait
 contre remboursement des frais et honoraires, des renseignements sur l'origine
 et les armes des familles: Beljean ou Balejean, Chuat, Carnal, Dubour, Marolf.

Peterman, Scheur, Junier, Vichaux et Jégère. Les armoiries de ces familles ne se trouvent pas dans les armoriaux de la Suisse romande. Peut-être pourrait-on nous adresser des cachets en cire ou quelques indications. La Réd.

Erratum. La 2^e page du N^o 5, Mai, des Archives, porte le N^o 38; c'est 34 qu'il faut lire.

Documents pour servir à l'histoire des Anciennes couleurs neuchâtelaises.

Fig. 70.



MÉDAILLE COMMEMORATIVE DES SÉRVANTS
"RÉCIPROQUES. NOVEMBRE."
• 1786 •

Il ne faut pas confondre les Armes et les Couleurs, ces dernières pouvant être fort différentes des émaux de l'écu - (à suivre)

Le N^o d'écrit contiendra: "L'art héraldique", en Suisse, par M. Ad. Gautier, de Genève.